

Commission les "60 ans et +"

Le mardi 28 janvier 2020 au CSC de la chapelle sur Erdre

Présent·e·s :

Béatrice BLANCHARD - CSC Allée Verte
Bernard GARREAU - CSC Allée Verte
Marie Thérèse MILIN - CSC Bugallière
Jean-paul MONNIER - CSC Bugallière
Annie BRAUD - CSC Fontaine
Jessica JESTIN - CSC Fontaine
Brigitte RENEVOT - CSC Fontaine
Philippe PINEAU - CSC LaMano
Laëtitia BRU – CSC Loire et Seil
Sonia MORTIER - Maison pour tous
Brigitte PINEL - Maison pour tous

Serge GAUTHIER – CSC Mireille Moyon
Edith PENNETIER - OSC Montoirin
Marie Eve LE MOIGN - Pierre Legendre
Ninon BEAUREAU – CSC Ragon
Thierry GUILLERM – CSC Ragon
Céline LEROY - CSC Sillon de Bretagne
Pierrick Toussaint - Fédération des Centres Sociaux 44

Excusés :

Thomas Crenn - CSC Bugallière
Yves Pringault - CSC Henri Normand

Ordre du jour

1^{er} temps :

1 - Conférence de presse pour la promotion des actions développées dans les centres sociaux avec les personnes de 60 ans et +

2^{ème} temps :

1 - Point d'étape sur le fonctionnement de la commission (les priorités, les sujets à venir, l'organisation de la commission)

Le sujet de réflexion à venir (basée sur un des 6 thèmes de préconisation d'I-Care) pourra aboutir à une grande manifestation incluant une démarche de communication plus forte.

2 - Préparation de la rencontre avec les partenaires (les objectifs de cette rencontre, les partenaires à inviter, le déroulement de cette rencontre) – non traité

1^{er} temps : Conférence de presse pour la promotion des actions développées dans les centres sociaux avec les personnes de 60 ans et + et démarche de communication

Organisation de la communication clôturant la première phase (plaquette « quel bien vieillir pour les 60 ans et + dans les centres sociaux »)

1^{ère} étape : Petite conférence de presse le 28 février à 14h au CSC de la Chapelle sur Erdre

En l'absence de la journaliste de Ouest France, excusée le matin.

Suite aux questions qu'elle a pu formuler, Maxime lui partagera les réponses à 16h lors d'une conférence téléphonique.

Retrouvez la retranscription des réponses, partagées avec Sylvie Hrovatin journaliste Ouest France : http://paysdelaloire.centres-sociaux.fr/files/2020/01/matiere_brut_commission_vieillessement.pdf

2^{ème} étape : Outillage pour rencontre presse locale dans chaque csc

Décisions prises ce jour :

Suite à l'article de presse en page départementale et dans la perspective d'une communication plus locale organisée entre le 15 février et 15 mars.

Chaque CSC/EVS, engagé ou non dans la commission est invité à saisir son correspondant local pour la presse locale, ses supports de communication habituels (journal du CSC, ex « le Troène » pour la Bugallière, le « ça bouge à la chab » pour Henri Normand, « le petit ragonais » pour Ragon, ...) voire bulletin municipal pour faire paraître un article sur une action autour des 60 et +

Chacun recevra par voie de mail, ou courrier le document préparé par Maxime, la plaquette « quel bien vieillir pour les 60 ans et + dans les csc » et sera invité à retourner à la Fédération tout article publié pour création d'une revue de presse à l'échelle départemental.

3^{ème} étape : Communication à l'échelle départemental

Décisions prises ce jour :

La revue de presse départementale et documents réalisés par Maxime seront adressés à tous les partenaires des CSC/EVS à l'échelon départemental ou régional.

2^{ème} temps :

1-Le sujet de réflexion à venir (basée sur un des 6 thèmes de préconisation d'I-Care)

Pour mémoire, les ambitions de la commission sont :

- **Définir un projet politique autour du vieillissement en cohérence avec les valeurs du réseau.**

Structurer globalement notre action par l'affirmation d'axes politiques en cohérence avec les valeurs défendues par notre réseau, avec nos modes d'intervention (Travail associé, ingénierie sociale, pouvoir d'agir des habitants, ...)

- **Déterminer l'approche spécifique aux centres sociaux et ses contours.**

Permet d'identifier l'originalité des centres sociaux et sa complémentarité avec les autres acteurs des territoires.

- **Faire reconnaître notre compétence et spécificité d'intervention.**

Donner à voir à nos partenaires historiques, nos partenaires à venir, les habitants de nos territoires sur l'action des centres sociaux sur le sujet du vieillissement.

- **Observer les processus développés dans les centres sociaux, partager les projets, les expériences, les façons de faire.**

- **Penser le développement de compétence**

A nouvelle modalité d'intervention, nouvelle qualification par la mise en réseau, par l'échange de pratique, par la formation.

La commission affirme ce jour que nos rencontres doivent être :

- Espace de partage de pratique
- Espace de questionnements sur nos actions, nos pratiques
- Espace de réflexion qui doit prendre appui sur nos pratiques, nos actions.

A partir des préconisations de la recherche I-Care, nous définissons les thèmes de réflexions suivantes (classer par ordre de priorité) :

- 1- Notion du hors les murs. Accessibilité du CSC aux personnes âgées.
- 2- Formation et compétence des acteurs- La posture du pouvoir d'agir.
- 3- Du spécifique pour les 60 ans et + ou de l'inter générationnel.
- 4- Reconnaître toutes les formes de participation des personnes (Quid de l'engagement avec une personne, comment accompagne t'on les phases de transitions de vie)
- 5- Comment collaborons-nous avec les partenaires (connaissance, partage d'information, projet co porté).
- 6- La démarche de diagnostic. Comment recueillir les données ? Comment on va chercher les informations sur le vieillissement ?

Pour aborder chacune de ses réflexions :

- Nous partagerons d'abord nos pratiques (partage d'expériences, actions développées dans le csc)
- Nous enrichirons notre réflexion avec les apports d'I'care sur le sujet de réflexion.
- Puis définirons les suites à donner.

2ème temps :

2-Point d'étape sur le fonctionnement de la commission (l'organisation de la commission)

Ouvrir la commission à toutes les structures du réseau.

Chaque rencontre doit pouvoir mobiliser indépendamment des rencontres passées ou à venir, d'où l'intérêt d'un thème par commission.

Cette démarche permet d'intégrer toute nouvelle personne sans que cette dernière ait besoin de reprendre le fil des réflexions engagées pour intégrer la commission du jour.

Techniquement :

Une feuille d'émargement avec les adresses mail des acteur-trice-s, signée à chaque commission, évolue, se complète à chaque rencontre pour toujours identifier le plus de personnes qui peuvent participer et donc recevoir l'invitation à la prochaine rencontre. La mailing-list qui évolue est disponible sur l'espace ressource du réseau. L'invitation à la commission suivante est faite auprès de personnes inscrites sur la feuille d'émargement et de l'ensemble des structures du réseau en stipulant bien l'ouverture à tout acteur de structure intéressé par le sujet.

Un pilotage élargi par les acteurs du réseau

Décision prise ce jour :

Un binôme (bénévole engagé-e, salarié-e) pilote la rencontre qui se déroule dans son centre (on change de centre à chaque commission !).

Proposition fédérale pour ce pilotage élargi :

Un binôme (bénévole engagé-e, salarié-e) pilote la rencontre qui se déroule dans son centre (on change de centre à chaque commission !)

- La rencontre se déroule dans son centre.
- Il envoie l'ordre du jour (validé à la fin de la dernière commission) avec le compte rendu, à tous les acteur-trice-s identifié-e-s sur la feuille d'émargement (présents ou non) ainsi qu'aux directeur-trice-s et président-trice-s de chaque structure (CSC et EVS) pour relai vers d'autres, ainsi qu'à la Fédération.
- Il anime la commission.

Réalisation du compte rendu

- C'est le centre qui accueillera la prochaine commission qui a la charge du compte rendu (à définir en début de chaque commission)

Une fédération qui accompagne

La Fédération peut être particulièrement sollicitée à être présente en cas de sujets sur lesquels elle apporte son expertise ou bien ses compétences.

Elle est destinataire des comptes rendus et des invitations.

Elle peut apporter son soutien aux binômes selon les besoins.

La Fédération communique les dates des prochaines rencontres sur l'info de la semaine, sur l'expressO et sur le site.

La Fédération crée et alimente un espace partagé sur l'espace ressource du réseau (<https://ressources-fdcsx44.fr>).

Prochaine commission

Le mardi 5 mai (**attention changement de date, ce n'est plus le 31 mars**) à 14H au CSC Mireille Moyon à Paimboeuf.

Ordre du jour :

- Partage de pratique sur des actions hors les murs en direction des 60 et +
- Partage de pratique sur l'accessibilité du CSC aux personnes de 60 ans et +
- Apport d'I-Care sur le Sujet.

Le Csc Mireille Moyon nous partagera plus particulièrement son action « mobilité solidaire Sud estuaire ».

Nous pourrons prévoir des départs collectifs de Nantes.